



Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sainte Euphémie
Année 2023

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

TABLE DES MATIERES

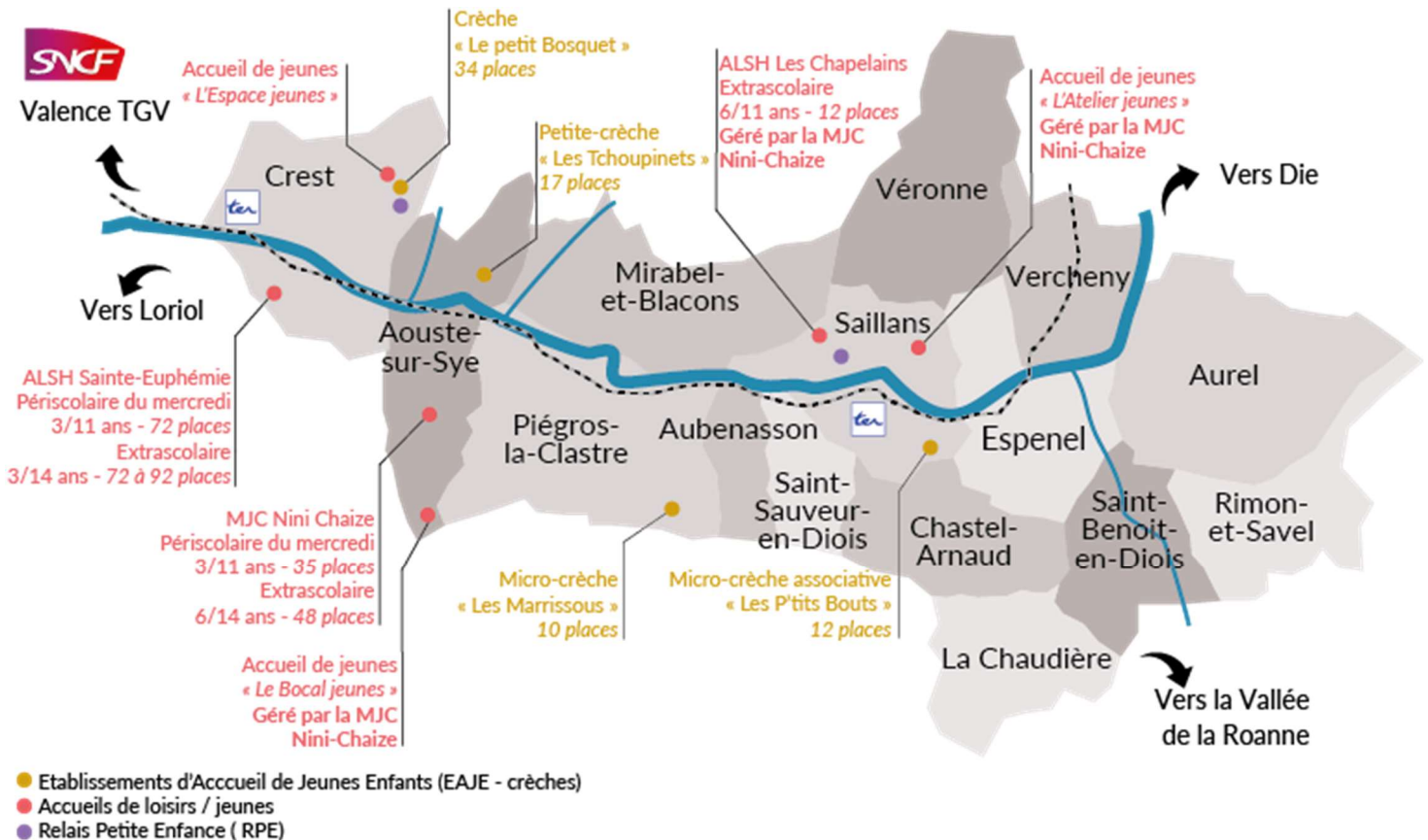
I.	PRESENTATION	3
II.	L'organisation	4
III.	Les objectifs pédagogiques	4
1.	Offrir un lieu d'accueil pour tous	5
2.	Pratiquer le « Eduquer dehors »	5
3.	Favoriser le « vivre ensemble »	6
4.	Sensibiliser les enfants à l'environnement	6
5.	Favoriser l'ouverture culturelle	7
6.	Permettre la liberté de choix	7
7.	Favoriser les échanges et les liens avec les familles	8
IV.	Le fonctionnement de l'accueil de loisirs	8
1.	Déroulement de la journée de préparation	8
2.	Le déroulement de la journée d'accueil des enfants	9
3.	Les moments clés de la journée	10
a.	L'accueil du matin	10
b.	Le temps du repas	10
c.	Le temps calme	11
d.	Les temps d'activités	11
e.	Les sorties	11
f.	Le goûter	12
4.	Les projets écocitoyens	12
a.	Eduquer dehors	12
b.	Participation à «La Coupe de France du Potager »	13
V.	Les moyens	13
1.	Les locaux	13
2.	Les espaces extérieurs	14
3.	Le matériel pédagogique	14
4.	Les moyens humains : Une équipe professionnelle au service de l'enfance et la jeunesse	15
a.	Les permanents :	15
b.	Le personnel d'entretien et de service	15
c.	Les intervenants extérieurs	15
d.	Un lieu formateur et ouvert à la formation :	15
5.	Les moyens financiers	16
VI.	L'accueil des jeunes de 11 à 14 ans	16
1.	Locaux	16
2.	Moyens	17
3.	Partenaires	17

I. PRESENTATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) est situé à Crest (26) en zone urbaine.

Il est géré depuis le 1^{er} mars 2014 en régie par le Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme (CCCPS).

Située au cœur de la Drôme, la CCCPS a été créée en Janvier 2014. Elle est composée de 15 communes, principalement rurales : Aouste-Sur-Sye, Aubenasson, Aurel, Chastel-Arnaud, Crest, Espenel, La Chaudière, Mirabel et Blacons, Piégros la Clastre, Rimon et Savel, Saillans, Saint Benoit en Diois, Saint Sauveur en Diois, Vercheny, Véronne ; ce qui représente environ 15 000 habitants.



Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, les enfants, les animateurs-trices, et tous les partenaires, de l'organisation de l'ALSH Sainte Euphémie mais aussi et surtout de mettre en œuvre des valeurs défendues au sein de l'intercommunalité.

Il permet de présenter les méthodes pédagogiques destinées à atteindre les finalités éducatives de la structure.

Ainsi, il renseignera tous les acteurs-trices, sur les orientations fondamentales que l'ALSH s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil des enfants.

L'ALSH Sainte Euphémie a pour principe général « d'aider les enfants et les jeunes à grandir ».

Le projet pédagogique est étroitement lié avec le projet éducatif de territoire (PEDT) de la CCCPS, qui couvre les actions éducatives pour l'ensemble des enfants et adolescent(e)s âgés de 3 à 14 ans ainsi que leur famille.

Pour rappel, concernant l'organisation des ALSH sur le territoire...

Les temps périscolaires du matin, du midi et du soir pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi relèvent de la compétence communale.

Le temps périscolaire du mercredi ainsi que les temps extrascolaires (vacances scolaires) relèvent de la compétence de la CCCPS.

II. L'ORGANISATION

PERIODES	MERCREDI	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
LIEU	70, rue St Euphémie - 26400 Crest -		
AGE ET EFFECTIFS MAX.	3 -10 ans → 72 enfants : <ul style="list-style-type: none"> 30 places pour les 3 / 5 ans 42 places pour les 6 / 10 ans 	3- 14 ans → 72 enfants : 3 groupes : <ul style="list-style-type: none"> 24 places chez les 3 / 5 ans 36 places chez les 6 - 11 ans 12 places chez les 11- 14 ans 	3 -14 ans → 92 enfants (plus des mini-camps) 3 groupes : <ul style="list-style-type: none"> 32 places chez les 3 / 5 ans 48 places chez les 6 - 11 ans 12 places chez les 11-14 ans
DATES	<ul style="list-style-type: none"> Tous les mercredis. Demi-journée ou en journée avec ou sans repas. 	<ul style="list-style-type: none"> Du lundi au vendredi Fermeture entre Noël et jour de l'an. Accueil uniquement en journée complète Possibilité de demi-journée pour les ados uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> Du lundi au vendredi Fermé le 14 juillet et le 15 août ainsi que la dernière semaine du mois d'août. Accueil uniquement en journée complète Possibilité de demi-journée pour les ados uniquement
HORAIRES	7h45-18h30	7h45-18h30	7h45-18h30

III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ce projet s'appuie avant tout sur les valeurs du PEDT de la CCCPS :

- Permettre l'enfant d'être acteur de son quotidien ;
- Prendre en compte l'enfant et sa famille dans leur environnement ;
- Vivre ensemble ;
- Centrer la communauté éducative sur l'enfant.

PREAMBULE :

L'ALSH se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente. Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

Nos actions visent à favoriser l'autonomie et le respect d'une façon générale. Nous privilégions la démarche expérimentale et le partage de compétences, plus qu'une obligation de résultat.

NOS OBJECTIFS :

1. OFFRIR UN LIEU D'ACCUEIL POUR TOUS

NOTRE RÉFLEXION	→ Un lieu ouvert et accessible à tous les enfants.
NOS ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> → Former, réfléchir et travailler en équipe sur le respect de la différence. → Varier les supports pédagogiques.
NOS MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> → Intervention de professionnels pour mener des ateliers spécifiques. → Locaux, équipements et personnel adapté. → Se rendre disponible et à l'écoute des familles. → Adapter sa posture, son savoir-être.

2. PRATIQUER LE « EDUQUER DEHORS »

NOTRE RÉFLEXION	<ul style="list-style-type: none"> → Adapter nos activités à l'extérieur. → Pratiquer le « éduquer dehors », et répondre à un besoin biologique de l'enfant. → Favoriser l'autonomie de l'enfant en lui apprenant à s'adapter à son environnement. → Notre devise : « il n'y a pas de mauvaise météo, juste de mauvais équipements ».
NOS ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> → Proposer, chaque jour, des activités extérieures. → Sensibiliser les familles au bon équipement. → Formation du personnel aux techniques d'animations en extérieur. → Sensibiliser les enfants à l'écoute de leur corps.
NOS MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> → Achat d'équipements adaptés (ponchos imperméables...). → Achat de matériels pédagogiques adaptés (malle nature, matériaux résistants...). → Emploi et intervention de personnels formés.

3. FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE »

NOTRE RÉFLEXION

- Prendre en compte l'individu au sein du groupe.
- Favoriser les situations de petit groupe.
- Permettre une vie collective de qualité.

NOS ACTIONS

- Proposer des outils de répartitions des tâches.
- Favoriser les temps d'échanges et de débats.
- Favoriser les situations qui permettent le décroisement.

NOS MOYENS

- Développer des outils et des supports d'animations et de communications
- Permettre des temps d'échanges enfants/adultes de qualité.
- Avoir des locaux et du matériel adapté.
- Varier les échelles de groupes (décroisement, petits groupes...).

4. SENSIBILISER LES ENFANTS A L'ENVIRONNEMENT

NOTRE RÉFLEXION

- Permettre aux enfants d'avoir une meilleure connaissance et conscience de leur milieu et donc un meilleur impact sur ce dernier.

NOS ACTIONS

- Informer, transmettre des savoirs pour amener l'enfant à créer un lien privilégié avec son environnement.
- Favoriser les gestes écocitoyens au quotidien.
- Porter une attention particulière à nos déchets (les réduire, les recycler).

NOS MOYENS

- Malles pédagogiques.
- Intervenants extérieurs.
- Formation de l'équipe en interne et en externe.
- Les locaux, les espaces et plus globalement le territoire (vallée de la Drôme).

5. FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE

NOTRE RÉFLEXION

- Veiller à intégrer un caractère ludique dans les activités culturelles et artistiques.

NOS ACTIONS

- Ajouter à nos actions un apport culturel, des connaissances, dans nos menées d'activités.
- Diversifier les actions, les supports, les références, les approches et les sorties culturelles.
- Favoriser les sorties de « non consommation ».

NOS MOYENS

- Des intervenants extérieurs.
- Avoir accès à différentes ressources (formation, livres, internet...).
- Fréquenter les lieux culturels et le patrimoine du territoire.

6. PERMETTRE LA LIBERTÉ DE CHOIX

NOTRE RÉFLEXION

- L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant.

NOS ACTIONS

- Aménager les espaces et investir dans du matériel adapté.
- Inciter sans forcer (pédagogie adaptée).
- Mettre en place un tableau de « référents » matériel
- Proposer plusieurs possibilités à chaque temps d'activité.
- Proposer des activités non ciblées (notion de genre).

NOS MOYENS

- Diversifier les propositions et laisser la possibilité aux enfants de faire ou non les activités de leur choix.
- Favoriser l'activité spontanée (c'est une activité qu'on ne peut pas anticiper, puisqu'elle est mise en place spontanément par les enfants. Elle peut remplacer une activité prévue. L'animateur-trice joue avec les enfants).
- Développer les moyens matériels et humains.
- Diversifier les outils et les moyens de communications.

7. FAVORISER LES ECHANGES ET LES LIENS AVEC LES FAMILLES

NOTRE RÉFLEXION

- Echanger plus et mieux avec les familles, acteurs principaux de la vie de l'enfant.
- Favoriser des lieux, des moments pour échanger. Les temps d'accueils ne suffisent pas.

NOS ACTIONS

- Organiser des « cafés des parents ».
- Soigner chaque temps d'accueil pour privilégier les temps d'échanges
- Organiser des temps forts, des événements, des spectacles, à destination des familles (concerts, expositions, gouters...).

NOS MOYENS

- Panneaux d'affichages, mur d'information.
- Présentation des réalisations des enfants.
- Disponibilité de l'équipe et écoute des familles.

IV. LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant l'année scolaire, les mardis sont destinés à la préparation des journées d'accueil du mercredi. Au sein de l'équipe, les animateurs possèdent de nombreuses compétences. Nous avons à cœur d'en faire profiter les enfants mais aussi les collègues (exemple : l'animatrice référente petite enfance forme l'équipe à la « Communication Non Violente »).

1. DEROULEMENT DE LA JOURNEE DE PREPARATION

9H - REUNION D'EQUIPE : ORDRE DU JOUR / QUESTIONNEMENTS/ POINTS IMPORTANTS.

La réunion d'équipe est un moment primordial pour pouvoir avancer ensemble dans la même direction. Ritualiser ce moment chaque semaine permet de souder l'équipe et d'avancer dans une même direction avec des valeurs communes.

C'est un moment qui permet de prendre conscience que chaque adulte est un acteur de tout ce qui se passe au sein du centre.

En équipe, la force de proposition est bien meilleure et les projets sont plus riches.

Chaque mardi, nous faisons un bilan de ce qui s'est passé durant le mercredi précédent, nous faisons le point, ce qui nous permet de faire des régulations et d'avancer. Nous parlons des enfants, de leurs particularités, nous faisons part de nos observations individuelles afin de favoriser le bien-être de chaque enfant au sein du groupe.

10H30 - REUNION D'EQUIPE EN SOUS-GROUPE (3/5 ANS ET 6/10 ANS)

Nous regardons les listings des enfants et faisons le point sanitaire.

Nous faisons le point sur les activités prévues le lendemain, les expliquons et cherchons à voir si le déroulement prévu est le bon. Nous préparons le matériel nécessaire au bon déroulement des différentes

activités. Nous établissons les programmes d'activités à venir en fonction des projets d'animation des animateur-trices et des demandes des enfants.

L'équipe prépare les différentes listes de matériel dont nous pourrions avoir besoin dans les semaines à venir.

12 H 30 - PREPARATION DE L'ACCUEIL POUR LE LENDEMAIN MATIN.

Les animateurs-trices se mettent d'accord sur les activités proposées pendant le temps d'accueil et l'organisation à mettre en place le lendemain. L'équipe prépare les locaux pour donner envie aux enfants de jouer, de rêver, de se sentir à l'aise dès leur arrivée.

Mise en place des salles, préparation matérielle des activités du lendemain : rangement, affichages et courses alimentaires si besoin.

2. LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE D'ACCUEIL DES ENFANTS

7h45 - 8h00	→ Ouverture de l'accueil de loisirs au public.
8h00 - 9h00	→ Accueil échelonné des enfants (coloriages, jeux de société, déguisements, livres...).
9h00 - 9h30	→ Jeux libres.
9h30 - 10h00	→ Regroupement en petits groupes et échanges avec les enfants (sur leurs envies, les sujets qui les préoccupent...).
10h00 - 11h30	→ Activité du matin, avant le début de l'activité on rassemble les enfants et on explique la journée, lors d'un moment d'échange entre enfants et animateurs.
11h30 - 11h45	→ Jeux extérieurs / Jeux libre.
11h45	→ Lavage des mains, passage aux toilettes et arrivée du groupe de l'après-midi.
11h50	→ Repas avec les animateurs (nous faisons le choix de décroisonner les tranches d'âges sur le temps du repas).
13h00 - 14h30	→ Temps calme : petites activités calmes, puzzles, coloriages, perles, meuble à tiroirs Montessori... et sieste pour les plus petits.
14h30 - 15h00	→ Jeux extérieurs / Jeux libre.
15h00 - 16h30	→ Activité de l'après-midi.
16h30 - 17h00	→ Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains. Goûter (fourni par les familles).
A partir de 17h00	→ Temps libre, jeux extérieurs, activité en fonction des envies des enfants. → Accueil des parents, départ échelonné des enfants.
18h00 - 18h30	→ Fermeture de l'accueil de loisirs au public.

Les mercredis : Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la demi-journée avec ou sans repas.

Les vacances scolaires : L'accueil des enfants est à la journée complète.

3. LES MOMENTS CLES DE LA JOURNEE

a. L'accueil du matin

Le temps de l'accueil est un moment charnière dans la journée. Il permet de faire le lien entre familles, animateurs-trices et enfants. C'est un moment durant lequel l'animateur-trice doit être actif et se montrer à l'écoute et rassurant vis-à-vis des interrogations ou des peurs des parents ou des enfants (surtout pour les plus jeunes).

L'accueil est un moment très ritualisé qui permet à l'enfant d'avoir des repères et d'être à l'aise dans le centre.

Les porte-manteaux sont personnalisés aux noms des enfants avec des créations faites par eux les semaines précédentes afin de créer un lien rassurant. Les enfants retrouvent ainsi de manière plus autonome leurs affaires et savent où les déposer le matin.



Les salles sont préparées avec attention.

Elles sont joyeuses et diverses activités sont mises à disposition des enfants afin qu'ils puissent profiter au mieux de ce moment.

Des jeux de société sont installés et proposés chaque jour, les animateurs-trices profitent de moments de préparation pour découvrir les jeux et s'en emparer afin de pouvoir aisément les expliquer aux enfants et jouer avec eux dans un objectif de transmission et également pour les rendre autonomes et curieux.

b. Le temps du repas

Le repas est un moment convivial mais aussi collectif durant lequel les enfants sont amenés à dialoguer, à partager et à gagner en autonomie : installation des tables, service, débarrassage, rangement de la salle, nettoyage.

Les repas sont un moment durant lequel les animateurs-trices font un retour sur les activités du matin avec les enfants.

Les animateurs-trices rythment le repas avec de petits jeux, des devinettes et des chansons.

Des outils de retour au calme sont utilisés afin de favoriser un niveau sonore acceptable pour tous.

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, fait de partage et d'échanges. Il doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire...).

Les animateurs-trices ont un rôle éducatif important : mise en place des règles de vie, éveil au goût et sensibilisation à la nutrition. Ils doivent également aider au service afin d'aider le personnel de service qui fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

Les repas sont commandés auprès d'un prestataire extérieur, en liaison chaude. Le prestataire tient compte des régimes alimentaires.



Des repas végétariens sont proposés, dans le respect de la loi Egalim, un mercredi par mois et un jour par semaine de vacances scolaires.

En revanche pour les enfants allergiques ce sont les parents qui fournissent le repas.

Les pique-niques sont aussi fournis par notre prestataire.

c. Le temps calme

Le temps calme est un temps d'animation à part entière. L'équipe éducative propose des activités calmes que les enfants peuvent faire en autonomie : coloriages, perles, lecture, « meuble Montessori », cabanes d'activités... L'équipe accompagne les enfants dans ces activités en les invitant au calme.

C'est également le temps de la sieste pour les plus petits. Des lits, couvertures et objets transitionnels sont mis à disposition des enfants. Les plus grands ont aussi la possibilité de s'allonger dans un lieu propice au repos, dans leur salle.



d. Les temps d'activités

Les activités proposées au sein de l'ALSH sont des supports permettant d'atteindre nos objectifs pédagogiques. Elles doivent contribuer au développement physique, intellectuel et culturel de l'enfant.

L'équipe d'animation veillera à proposer un programme d'animation varié : activités manuelles, grands jeux, jeux sportifs, sorties culturelles, prestations d'intervenants extérieurs...

Les activités sont adaptées en fonction du rythme et des besoins de l'enfant, ainsi qu'aux normes de sécurité et d'encadrement. Une attention particulière est portée à chaque enfant afin de déceler ses besoins et ses envies.

Les enfants peuvent parfois être associés au choix des activités (lien avec le programme : « c'est moi qui décide ») et à l'élaboration des règles de vie.

La responsabilisation et l'autonomie sont recherchées dans l'utilisation du matériel (rangement, respect, gaspillage.) et au moment des repas, goûter, rangement et nettoyage.

L'équipe d'animation doit être force de proposition afin d'intéresser et d'impliquer un maximum d'enfants.

Si un enfant ne souhaite pas participer aux activités proposées, il peut « ne rien faire » ou faire une contre-proposition.

Certaines périodes sont consacrées à un thème que l'on déroule sur toute une journée ou une semaine comme un fil rouge, afin de créer une cohérence et un univers. Durant l'été des nuitées sont proposées sur notre site, et des camps sont envisagés quand l'organisation le permet.



e. Les sorties

En fonction du planning d'animation, nous pouvons proposer des sorties. Lors de nos déplacements nous pouvons être amenés à nous déplacer à pied, en minibus ou en autocar.

A chaque sortie, l'équipe d'animation s'assure d'avoir la liste des enfants, la trousse à pharmacie, le listing sanitaire, un téléphone portable pour être joignable, des gobelets, de l'eau et si besoin un bon de commande.



Les sorties sont l'occasion de développer la curiosité des enfants et de leur faire découvrir de nouveaux environnements. Elles sont l'occasion de donner accès à tous les enfants à des activités sportives ou culturelles de qualité, des activités qu'ils ne peuvent pas faire quotidiennement. Ces activités sont des moments forts et les enfants en gardent des souvenirs souvent émerveillés.

f. Le goûter

Fourni par les familles, c'est un temps de partage, un moment d'échange avec les enfants, sur leur ressenti de la journée. Régulièrement, les enfants goûteront leurs réalisations, lorsqu'il y a des activités culinaires. L'occasion de découvrir de nouvelles saveurs et d'échanger sur l'équilibre alimentaire ainsi que la production de déchets des goûters suremballés.



4. LES PROJETS ECOCITOYENS

CONSTAT :

L'ALSH Sainte Euphémie bénéficie d'un cadre exceptionnel encore peu valorisé.

Ce lieu est également riche historiquement. Nous avons à cœur de rendre à ce lieu sa juste valeur, il y a quelques temps encore des espaces entiers de terrasses étaient laissés à l'abandon. Des bâtiments anciens qui servaient à faire du miel tombaient en ruines.

Suite à la reconstruction du bâtiment du bas, la restauration du bâtiment du haut et grâce aux travaux des services techniques sur l'ensemble du site ; l'ALSH a pu être repensé autrement. Il paraissait évident de valoriser ces espaces pour y faire des activités en lien avec la préservation et le respect de la nature.

Éduquer les enfants à la richesse et à la simplicité de la nature qui nous entourent en créant un ensemble d'activités mettant en valeur le site et permettant aux enjeux écologiques d'être transmis aux jeunes générations.

a. Eduquer dehors

CONSTAT :

C'est un fait, les enfants d'aujourd'hui passent moins de temps en extérieur que leurs parents au même âge. De récentes études montrent que sur 2 000 enfants, les 3/4 passent moins d'une heure par jour dehors. Pourtant, les enfants ont plus que jamais besoin d'être au contact de la nature.



À l'extérieur les enfants sont plus enclins à bouger. En effet, nombreux sont les éléments en extérieur qui encouragent les activités motrices. Enfin, être en plein air renforce le système immunitaire et permet de faire le plein de vitamine D. Une combinaison gagnante autant pour les enfants que pour l'équipe.

POURQUOI ?

- Pour retrouver le plaisir d'observer, de comprendre, d'expliquer, ET, dans l'espoir d'éduquer durablement au respect de l'environnement, d'une nature belle et riche, d'un patrimoine inestimable.

L'objectif est donc bien d'apprendre, de se divertir, de jouer, mais dehors. C'est une pratique réfléchie, organisée et qui implique de la régularité.

- Pour développer une meilleure résistance au stress et une confiance en soi renforcée.

En effet, en immersion en pleine nature, le corps s'autorégule rapidement, faisant ainsi baisser le niveau de stress. L'extérieur est également un cadre moins formel que toute salle d'activité traditionnelle. Cela peut encourager certains enfants à révéler plus facilement tout leur potentiel.

- **Pour acquérir une connexion immédiate avec l'environnement.**

En prise directe avec la nature, les enfants stimulent leurs 5 sens et développent des compétences spatio-temporelles. Ils renforcent également leur lien à la nature et ancrent le respect de l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes.

C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Connu également sous l'acronyme des « 4C » pour **Créativité, pensée Critique, Communication et Coopération**. Ces 4 compétences clés, doivent être travaillées dès le plus jeune âge pour permettre aux enfants de s'adapter aux constantes évolutions du monde qui les entoure.

La connaissance et la maîtrise de ces 4 compétences clés, facilitent la capacité des enfants à résoudre des problèmes, à œuvrer à plusieurs, à accepter des points de vue divergents et proposer des solutions alternatives.

Il s'agit d'une véritable démarche de développement global de l'enfant.

COMMENT HABILLER LES ENFANTS ?

Les vêtements de votre enfant comptent énormément selon le temps qu'il fait ! En extérieur, les enfants et les animateurs-trices doivent être préparés à **toutes sortes de conditions météorologiques**.

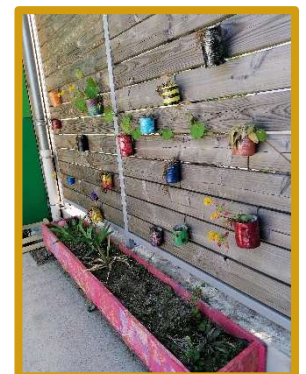
Par exemple, les matins d'automne ou de printemps tournent généralement autour de 15 à 20 degrés, mais la température peut parfois monter rapidement. En début d'hiver, des températures en dessous de zéro sont à prévoir ! Soyez prêts à toute éventualité.



b. Participation à «La Coupe de France du Potager »

Le potager est un formidable outil pédagogique pour apprendre à produire de la nourriture, comprendre la nature, les sols, le climat, la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation saine et locale. Il s'agit aussi d'un projet qui promeut le lien social et l'activité physique.

Cette initiative pédagogique s'inscrit également dans le « Plan d'Education à l'alimentation et au goût » du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de 2020.



V. LES MOYENS

1. LES LOCAUX

Depuis juillet 2018, nous avons emménagé dans les nouveaux locaux de « Sainte Euphémie » à Crest. Ce lieu destiné à l'enfance et la jeunesse permet de créer une véritable cohérence entre les différents partenaires. Nous partageons les locaux, sur des temps différents, avec le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Dans ces locaux nous disposons de :

- 2 salles d'activités.
- D'un espace sieste.
- De sanitaires adaptés pour les plus jeunes.
- D'une cuisine aux normes.
- D'un bureau pour la direction.
- D'une infirmerie.
- D'une salle animateurs-trices (mezzanine) avec un coin kitchenette.

Toute l'année nous pouvons également accueillir dans les locaux réhabilités et restaurés du haut :

- Une salle d'activité pour les 6/10 ans.
- Des sanitaires intérieurs et extérieurs.
- Un dortoir.
- Un espace « régie » dans un cabanon pour stocker du matériel.
- Un espace forêt et une grande plaine pour jouer en extérieur.

2. LES ESPACES EXTERIEURS

L'ALSH Sainte-Euphémie bénéficie de nombreux espaces extérieurs situés dans un endroit classé en zone naturelle protégée.

Ces espaces permettent aux enfants de s'épanouir dans un cadre de nature exceptionnel avec une vue sur le donjon de Crest ce qui permet facilement de créer des imaginaires variés.

Les enfants peuvent ainsi passer de nombreux moments dehors en profitant de terrains de sports, d'espaces de forêt, d'espace cabanes, d'espace de jeux extérieurs d'un terrain de volley, d'une table de tennis de table, d'un espace sable...

La CCCPS gère également tous les équipements sportifs du territoire (stade, gymnase, dojo, piscine) ce qui nous permet de pouvoir bénéficier gratuitement de la plupart de ces infrastructures.



3. LE MATERIEL PEDAGOGIQUE

Afin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions, un ensemble de matériel est mis à disposition de l'équipe d'animation et des enfants :

- Matériel pédagogique fongible (peinture, feutre, papier, matériel de loisirs créatifs...).
- Jeux de société et jouets.
- Igloo sensoriel Montessori.
- Espace livre avec albums pour les 0-12 ans (livres tissus, imagiers, albums, romans, BD).
- Malle sport (ballons, raquettes, balles, ping-pong, badminton, etc.).
- Malle nature (livres, boussoles pour petits et grands, boîtes d'observation des insectes...)
- Malles à jeux thématiques (musique, maquillage, marionnettes, nature...);
- Une vingtaine de couchettes pour la sieste des 3-6 ans et mobilier adapté aux plus jeunes (tables et chaises).
- Poste radio CD avec CD de comptines et de chansons enfantines et des enceintes connectées.

- Matériel de récupération pour les activités manuelles (pots en verre, carton...).
- Matériel de camping pour l'organisation de nuitées et de camps.
- Pharmacie.
- Dans l'espace cuisine : ustensiles de cuisine, four, four micro-onde, réfrigérateur.
- Documentation mise à disposition de l'équipe d'animation (livres d'activités manuelles, législation...).
- Ordinateurs avec accès internet et téléphones portables.
- Tablette numérique
- 2 minibus de 9 places.

4. LES MOYENS HUMAINS : UNE EQUIPE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

a. Les permanents :

Durant toute l'année, sous la direction du pôle petite enfance, enfance et jeunesse de la CCCPS et de la cheffe de service enfance et jeunesse, l'équipe d'animation est composée :

- D'une directrice titulaire d'un Brevet d'Etat.
- D'une adjointe de direction titulaire d'un Brevet d'Etat.
- De deux animateurs-trices référents, l'un-e « petite enfance » et l'autre « enfance jeunesse » titulaires au minimum d'un BAFA.
- De quatre animateurs-trices titulaires de BAFA ou de CAP Petite Enfance.

En fonction des besoins et des inscriptions nous pouvons faire appel à des vacataires (jusqu'à 11 sur la période estivale).

L'ALSH Sainte Euphémie se veut aussi « formateur » et accueille des stagiaires et apprentis en fonction de l'équipe et des possibilités.

L'équipe d'animation devra être en nombre suffisant et diplômée afin de répondre aux exigences du ministère de la cohésion sociale.

Les vacataires sont recrutés et formés lors des réunions pour adhérer au projet pédagogique du centre.

Durant toute l'année, nous pourrions accueillir des stagiaires BAFA sur notre structure afin qu'ils valident leur stage pratique, la directrice assurera leur suivi.

b. Le personnel d'entretien et de service

Durant l'année, un salarié est responsable d'une partie de l'entretien des locaux et du service restauration, il est titulaire de la formation HACCP.

Le ménage du bâtiment est réalisé par une entreprise extérieure.

Le personnel des services techniques et des espaces verts de la CCCPS intervient également en fonction des besoins.

c. Les intervenants extérieurs

Afin de développer le réseau avec des partenaires de proximité, l'accueil de loisirs peut être amené à faire appel à des associations locales ou des intervenants extérieurs pour encadrer ou faire découvrir certaines animations ou activités spécifiques (escalade, canoë ...). Il faut toutefois s'assurer de l'existence des diplômes en fonction des disciplines et des assurances.

d. Un lieu formateur et ouvert à la formation :

Les accueils de mineurs sont des lieux d'échanges et de partages, nous avons un rôle formateur en direction des jeunes animateurs.

Nous accueillons dès que nous en avons l'occasion des stagiaires BAFA ou BAFD (environ 6 par an) ainsi que des jeunes du dispositif de la bourse au permis afin qu'ils découvrent le monde de l'animation. En lien avec la Mission Locale nous pouvons également accompagner des jeunes dans leur projet de réinsertion afin de les sensibiliser au monde du travail.

Le personnel permanent est tenu informé de l'actualité des formations grâce au CNFPT. En fonction des besoins du service, les agents sont invités à se positionner sur les formations qui correspondent à leurs attentes.

5. LES MOYENS FINANCIERS

Afin de pouvoir inscrire dans la réalité notre projet pédagogique, le montant du budget de fonctionnement est déterminé en fonction des recettes suivantes :

- Prestation de service CAF et MSA.
- Bonus territoire CTG.
- Financement de la CCCPS.
- Participation des familles.

Le budget alloué à l'ALSH permet de mettre en place des activités de qualité et d'y faire intervenir des prestataires variés. Ces prestataires font également vivre le projet pédagogique, les enfants s'épanouissent en découvrant et en apprenant sous diverses formes : stages de théâtres d'ombres, de percussions, de céramiques.

Ces budgets nous permettent de travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux et donc de créer des liens entre les enfants et leur environnement proche.

VI. L'ACCUEIL DES JEUNES DE 11 A 14 ANS

Durant les vacances scolaires, un accueil dans le cadre de l'ALSH est ouvert pour 12 jeunes au maximum, avec des activités planifiées, accessibles sur inscription et tarifées selon le type d'activité ; Selon les effectifs des vacances d'été, un animateur supplémentaire pourra venir renforcer l'équipe d'animation.

Des mini camps et sorties spécifiques pourront être organisés. Actuellement le service n'est ouvert que pendant les vacances scolaires. Des liens réguliers se sont instaurés à chaque période de vacances scolaires avec l'espace jeunes 14/17 ans à Crest permettant aux ados de l'ALSH d'aujourd'hui d'être les utilisateurs de l'Espace jeunes de demain !

1. LOCAUX

Afin que chaque tranche d'âge puisse mener ses activités dans de bonnes conditions, le groupe de jeunes de l'ALSH se retrouve dans la partie « mezzanine » de l'ALSH Sainte Euphémie. Lorsque les enfants du groupe 6-10 ans sont en sortie, les Ados peuvent se rendre dans les salles du haut. Les ados utilisent également l'ensemble des espaces extérieurs lors des jeux sportifs et de la création de cabanes.



2. MOYENS

Du matériel (mobilier, jeux...) sera mis à disposition par la structure.

Le matériel consommable sera acheté en fonction des besoins. Du matériel de récupération pourra être utilisé selon les divers projets. Un minibus sera disponible pour les sorties en petit groupe.

3. PARTENAIRES

Afin de mener des actions adaptées et de qualité, nous pourrions être amenés à contacter divers partenaires : Archi Jeux, Zimboum, 8Fablab, la prévention spécialisée, les établissements secondaires de Crest, l'IREPS, la Mission Locale, le Centre de Planification et d'Education Familial, les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, etc.